

LA LETTRE **EVOLIS**

membre de la **FIM**

#04 | MAI 2021



ÉDITO

Une des actions principales d'une organisation professionnelle est de représenter ses adhérents auprès des pouvoirs publics français et auprès des institutions européennes. Elle peut s'appuyer pour cela sur la fédération à laquelle elle appartient mais aussi sur le ou les comités européens dont elle est membre. Néanmoins, pour de nombreux sujets, elle est la mieux placée et la plus concernée pour entamer elle-même les démarches.

Quelques exemples précis valent mieux qu'un grand discours :

- RE 2020

De nombreuses démarches ont été effectuées sur ce sujet et plus particulièrement sur le thème de la disparition programmée du gaz dans les logements individuels dans un premier temps. Après nous être rapprochés des cabinets des ministères de l'industrie et de l'écologie, nous avons sollicité le Président de la République et le Premier Ministre inquiets du manque de prise en compte du mix énergétique pour atteindre nos objectifs en 2050.

- SQUALPI ET NORMALISATION

Un rendez-vous a été organisé avec le cabinet du ministère de l'industrie pour expliquer l'importance que nous accordions à l'aide apportée par l'État aux PME dans le cadre de la normalisation en Europe et à l'international. Nous avons pu expliquer l'importance de ce programme pour le développement des PME françaises et aussi faire part au délégué interministériel aux normes de notre inquiétude quant aux délais de plus en plus longs pour que la Commission Européenne fasse que les normes nouvellement promulguées soient publiées au Journal Officiel de l'Union Européenne afin de donner présomption de conformité à la directive Machines

De nombreux autres sujets liés à l'évolution de la réglementation européenne (révision de la directive Machines, de la directive batterie ou de la responsabilité élargie des producteurs - REP) mobilisent notre attention.

Il en est de même pour des sujets en lien avec la pandémie de la Covid 19 (travailleurs détachés, vérifications générales périodiques, CACES, restauration des techniciens de maintenance, autotests).

À chaque fois les collaborateurs d'EVOLIS sont là pour agir, représenter et défendre leurs adhérents.

Renaud Buronfosse
Délégué général

PROMOTION DES MÉTIERS

Une organisation professionnelle est souvent confrontée à la demande de ses adhérents quant à la difficulté à trouver des personnels qualifiés et compétents dans nombre de secteurs d'activité de l'entreprise.

C'est la raison pour laquelle, EVOLIS a mis en place plusieurs éléments pour tenter de répondre au mieux à cette demande. La première action a été de développer un véritable partenariat avec l'Éducation Nationale et notamment l'inspection générale en charge de l'éducation, du sport et de la recherche. Ceci a permis notamment de développer toute une filière du CAP au BTS en maintenance des matériels de construction et de manutention en partenariat avec les enseignants et les professionnels. Cela a nécessité la mise en place de matériels de dernière génération dans les lycées professionnels mais aussi la formation des enseignants avec la mise en place de travaux pratiques. L'intérêt d'un tel engagement entre les parties, école et entreprise a été également la participation au concours général des métiers permettant de récompenser les meilleurs éléments dans la maintenance des matériels de construction, de manutention, de machinisme agricole et de parcs et jardins. Compte tenu du succès rencontré, nous avons réussi à faire en sorte que cette discipline soit présente aux Olympiades des Métiers en France mais aussi à l'international avec les Worldskills.

Pour aller plus loin, EVOLIS est très impliqué auprès de deux licences professionnelles : la licence professionnelle 3M (Manager en Maintenance de Matériels) et un dialogue régulier avec les enseignants référents de la licence pro CESP « Chargé-e de projet en électro-hydro-mécanique en système de pompage ». Cette année, EVOLIS a offert des guides techniques aux étudiants de la promotion 2020/2021.

Une autre action de l'organisation professionnelle pour mettre en valeur les métiers est la présence sur les salons comme Intermat et Polutec. Plusieurs opérations peuvent être organi-

sées dans ce cadre : visite par les étudiants des stands des adhérents afin de présenter les produits de ces derniers, organisation de concours, présentation de matériels, remise de prix avec la présence de la presse professionnelle et de l'Éducation Nationale... Cela peut être également la présence à des manifestations particulières dédiées à l'emploi comme le Forum ESTP ou Paris pour l'Emploi.

EVOLIS EST TRÈS IMPLIQUÉ AUPRÈS DE DEUX LICENCES PROFESSIONNELLES LA LICENCE PROFESSIONNELLE 3M (MANAGER EN MAINTENANCE DE MATÉRIELS) ET UN DIALOGUE RÉGULIER AVEC LES ENSEIGNANTS RÉFÉRENTS DE LA LICENCE PRO CESP « CHARGÉ-E DE PROJET EN ELECTRO-HYDRO-MÉCANIQUE EN SYSTÈME DE POMPAGE »

Enfin, nous avons souhaité développer un site internet spécifique 3MTPM (métiers de la maintenance des matériels de Travaux publics et manutention) permettant d'expliquer les métiers concernés, les lieux de formation, l'affichage de témoignages vidéos mais aussi la création d'un module emploi.

L'une de nos dernières actions, en cours, est la réalisation de vidéos par des jeunes actuellement en poste dans des entreprises pour présenter leur métier. Pour cela, nous avons fait appel à une jeune start-up toulousaine, Wilbi.

ACTIONS CONCRÈTES DANS LA PHASE PRÉPARATOIRE À LA PHASE LÉGISLATIVE

Dès l'apparition de la pandémie en 2020, EVOLIS a milité auprès du CECE et de la FEM pour que ce dossier soit en tête des priorités dans les initiatives législatives à venir, considérant qu'il constituait un moyen pour préparer le redressement (après crise) des entreprises.



La Commission Européenne ayant confirmé sa volonté d'agir, EVOLIS a mis en place un groupe technique « Roading » pour informer et associer une base plus importante d'industriels à la rédaction de nos positions et de celles de nos comités européens en vue de répondre à une consultation lancée fin 2020 par la Commission.

EVOLIS participe depuis l'origine à ce projet au niveau d'une task-force composée de 5 associations européennes traitant des engins mobiles automoteurs. EVOLIS est à l'origine de la création au

sein de cette task-force d'un groupe dédié aux matériels remorqués et a coordonné au niveau européen, la rédaction du document technique sur les matériels remorqués, ce dernier ayant vocation à servir à la Commission Européenne de document support pour l'écriture de la future proposition législative. Après la remise de ce livrable début 2020 et discussions au sein de la task-force, ce document a été remis à la Commission le 15 septembre 2020, en complément d'un document similaire traitant des engins automoteurs.

COLLECTIF NUCLÉAIRE

Profession de foi EVOLIS pour un programme de réacteurs EPR2

Le nucléaire représente pour nos entreprises adhérentes un marché important et très structurant. La plupart de ces sociétés ont accompagné le développement du programme nucléaire en France depuis les années 1970 et sont encore aujourd'hui des partenaires des grands donneurs d'ordre qui exploitent les installations nucléaires, civiles et militaires. En capitalisant sur ces partenariats, nos entreprises se sont également développées à l'exportation et ont pu capitaliser un savoir-faire important et reconnu à l'international.

Aujourd'hui, nous considérons l'Énergie nucléaire comme une filière stratégique, en premier lieu parce qu'elle permet à la France de disposer d'une énergie décarbonée, qu'elle nous assure une indépendance énergétique et enfin parce qu'elle est un atout majeur dans la balance commerciale nationale. Au-delà, et dans le contexte de la crise sanitaire que nous vivons tous, elle assure des emplois directs et indirects non délocalisables et à forte valeur ajoutée.

Toutefois, il est certain que pour sa pérennité, notre industrie a besoin de vision et d'engagement sur le long terme. Le rapport Folz a mis en évidence les faiblesses inhérentes à l'inactivité prolongée pour maintenir les savoir-faire et garantir l'engagement des industriels dans le temps. Dans ce contexte la filière a été très réactive et dans un environnement qui se

veut toujours plus sûr, elle s'est réorganisée autour des grands donneurs d'ordre pour créer le GIFEN qui regroupe la majorité des industriels du secteur, épaulés respectivement par leurs organisations professionnelles.

Dans ce contexte, l'innovation des processus et des organisations est au cœur des enjeux pour plus de partenariat, plus de cohésions, afin d'optimiser, moderniser et rationaliser l'ensemble de la filière. Le plan EXCELL déployé par EDF, et par la plupart des industriels de la filière, est un formidable exemple de cette convergence de tous les acteurs vers un double objectif commun, à la fois prolonger le parc existant avec un niveau de sûreté toujours plus important, mais également participer dans un même élan à la

INTEROPÉRABILITÉ DES ÉQUIPEMENTS

EVOLIS se mobilise pour accompagner ses adhérents vers l'industrie du futur



L'industrie 4.0 passe par des solutions numériques connectées qui devront nécessairement être interopérables afin que les composants, les équipements et les applications puissent communiquer et apporter toute la valeur ajoutée attendue. Plusieurs « standards » existent et se développent à différents niveaux, certains pouvant être d'ores et déjà incontournables dans certains secteurs.

Grâce à ses caractéristiques d'ouverture, de polyvalence, de sécurité, et d'évolutivité, la norme OPC UA (Open Platform Communications Unified Architecture) se développe aujourd'hui pour de nombreuses applications. Sa mise en œuvre passe notamment par des spécifications sectorielles (companion specifications) qui peuvent être dédiées à des catégo-

ries d'équipements, intelligents ou non, qui pourront ainsi, par exemple, s'intégrer dans des jumeaux numériques. Plusieurs spécifications sont ainsi en cours de développement dans notre secteur à l'initiative de nos confrères allemands.

En tant que membre de la fondation OPC-UA, EVOLIS a accès aux travaux en cours et peut venir en support des adhérents concernés. La technicité de ces spécifications nous a toutefois imposé de nous appuyer sur notre centre technique, le CETIM, qui a pour mission de mettre les compétences nécessaires à disposition de tout le secteur mécanique. Le premier groupe de travail ainsi constitué travaille sur une spécification concernant les pompes. Un exemple désormais duplicable à d'autres catégories de produits.

DÉCOUVREZ
BIENTÔT UNE
ÉDITION
SPÉCIALE
DE LA LETTRE
EVOLIS

#TÉMOIGNAGES
#NORMALISATION

L'ACIER SOUS TENSION

Des industriels pénalisés par une forte hausse des prix et un allongement de plusieurs mois des délais de livraison

Après l'effondrement de la demande au printemps 2020 et l'arrêt de la production et des livraisons, un redémarrage soutenu de la demande d'acier est perceptible depuis l'automne dernier. La visibilité sur le marché de l'acier s'est améliorée même si des incertitudes par rapport à l'évolution de l'épidémie demeurent. Le rebond actuel ne permet cependant pas encore de retrouver le niveau de commande de 2019. En février 2021, la demande d'acier reste 10% plus faible qu'avant la crise. Depuis la fin de l'année dernière, nombreux sont les industriels qui se plaignent de la difficulté à s'approvisionner en acier et de la forte hausse des prix.

Cette situation s'explique principalement par deux raisons : d'une part, les hauts fourneaux, qui ont été arrêtés au cours de 2020, sont très progressivement remis en route. Plusieurs semaines et parfois même plusieurs mois sont nécessaires pour le redémarrage de ces installations industrielles lourdes. Ce n'est vraisemblablement qu'au cours du 2ème trimestre que la production d'acier retrouvera ses niveaux antérieurs. D'autre part, les prix se sont envolés sous le double impact de la reprise de l'activité industrielle principalement en Asie et notamment en Chine et de la baisse de l'offre globale d'acier (cas de hauts fourneaux évoqué ci-avant). La Chine a même profité des cours très bas du printemps pour reconstituer ses stocks à bon compte d'autant qu'elle était déjà en redémarrage d'activité.

Aussi, les perturbations actuelles (délais de livraison et prix élevés) sont-elles liées au choc temporaire d'ajustement offre / demande qui devrait se normaliser dans les mois à venir et qui ne concerne pas que la France, mais bien l'ensemble de l'Europe et au-delà.



CONJONCTURE ET PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

L'ampleur du choc économique de l'année 2020 en France est désormais connue.



La contraction du niveau de PIB a été de -8,2%. Si l'impact est multiple en fonction des secteurs de l'économie, aucune des branches d'activité n'a échappé à cette baisse. Le choc est également différencié suivant l'activité de nos adhérents constructeurs d'équipements pour la Manutention (-15,8% de CA en 2020), le BTP (-13%) et le Traitement des fluides (-6,7%).

Les dépenses d'investissement productif se sont toutefois redressées fin 2020. Le secteur de la construction a vu son activité progresser malgré le deuxième confinement. Les entreprises ont également pu maintenir et exécuter leurs projets d'investissement grâce à un accès ouvert à l'endettement.

Les premières prévisions 2021 plaident pour un rebond de l'activité en France (+5,6% de croissance). La reprise indus-

trielle constatée sur les derniers mois a surpris par sa soudaineté. L'offre a cependant été affaiblie par des contraintes d'approvisionnement qui pèsent sur les délais de livraisons, ainsi que des prix de matières premières et de semi-conducteurs élevés.

Sur le premier trimestre 2021, l'industrie devrait poursuivre sa reprise jusqu'à atteindre un écart au niveau d'avant crise de -3% (après -4% au trimestre précédent). L'écart se résorberait totalement pour la fabrication de biens d'équipement. Il se situerait à -6% en ce qui concerne la construction (après -8%).

Cruciale pour une reprise complète, la situation sanitaire dépend à la fois de la diffusion des variants et de la progression de la vaccination. De nombreuses mesures de restriction demeurent pour le moment en vigueur. À suivre...

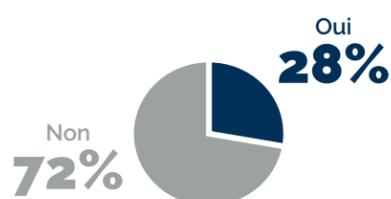


CHIFFRES CLÉS

Emploi + Métiers en tension
Évolution des effectifs - 2020/2019

GALE (EVOLIS)	- 1,7 %
Équipements pour la Construction	- 3,3%
Équipements Fluidiques	- 1,4%
Équipements de Manutention	- 0,8%

Utilisation du dispositif d'activité partielle de longue durée (APLD) en 2020



Sources : EVOLIS

MATURITÉ EXPORT

Nous dirons aux économistes que nos entreprises sont désormais sur la voie de la maturité export. Les chiffres disent parfois le contraire mais l'énergie développée le prouve. Les responsables export ont des connaissances techniques et linguistiques affûtées. Ils sont réactifs et cherchent des partenariats au sein de l'organisation EVOLIS.



Courant Mars 2020, les voyages sont devenus impossibles. Immédiatement chacun a posé 3 actes essentiels : basculer en vidéoconférence tout ce qui pouvait l'être, finaliser les dossiers en attente grâce au temps libéré et se projeter dans l'avenir.

Pour se projeter dans l'avenir une réalité juridique s'imposait : le Brexit. Tout le réseau de votre organisation s'est articulé pour vous renseigner.

Depuis Bruxelles, Marie Poidevin d'EVOLIS a rassemblé le maximum d'informations et rédigé une note explicative et la plus exhaustive possible. (Cette dernière, disponible sur le site internet www.evolis.org est mise à jour régulièrement). Elle y reprend les dossiers essentiels à ouvrir pour la vente au Royaume-Uni : réglementation applicable au 1er janvier 2021 puis au 1er janvier 2022, déclaration de conformité, marquage UKCA. Deux évidences se sont imposées, l'évolution de statut des opérateurs économiques et les risques liés au choix des incoterms. Par la sortie de la zone de libre-échange, le statut d'importateur a retrouvé son envergure car il fait assumer les responsabilités juridiques nationales concernant le produit au partenaire choisi. L'agent ou distributeur n'a pas juridiquement ces compétences. Quant aux incoterms, l'Exworks et le DDP ne permettant pas de maîtriser vos déclarations d'exportation ou d'importation, ils sont désormais déconseillés pour cette destination au profit des FCA et DAP.

tous ces sujets. Le témoignage d'une entreprise fabricant des équipements d'entretien routier très concernée par le Royaume-Uni a permis de discuter des mesures mises en œuvre avant Noël mais aussi des nécessités imposées par la sortie du pays de l'Union. Ce sujet fait toujours partie des actualités récurrentes.

Toujours dans l'échange, les membres du Comité ont partagé leurs expériences de la vente sur les réseaux sociaux. Certes, les prises de contact depuis l'automne s'apparentent à des balbutiements plus qu'à des commandes, mais des questions de plus en plus pointues se posent avec les responsables communication sur l'usage des réseaux. C'est pourquoi nous avons invité un formateur à s'exprimer sur LinkedIn, puis une société de collecte de données numériques KASPR.IO à présenter sa solution.



LE COMITÉ EXPORT A DONNÉ L'OCCASION D'ÉCHANGER ENTRE EXPORTATEURS SUR TOUS CES SUJETS.

La Fédération des Industries Mécaniques a rassemblé les questions des adhérents et proposé des séminaires numériques à revoir et eux aussi à trouver sur le site internet de la F.I.M. L'Orgalim a fourni ses analyses.

Mais comme c'est son objectif numéro 1, le Comité Export a donné l'occasion d'échanger entre exportateurs sur

L'opus 3 s'est déroulé le 4 mai à 11h30 avec des conseils d'Ara Shahnazaryan de Brandsatwork sur les différences entre les pages d'entreprise et les pages personnelles sur les réseaux sociaux.

Le passeport sanitaire a fait l'objet début mars d'une lecture commune des projets du parlement, de l'Union Européenne ou de l'IATA.

Enfin, la dernière proposition consiste à interviewer nos contacts étrangers grâce aux outils de vidéoconférence. Une courte intervention d'une vingtaine de minutes a ouvert le 8 avril le premier échange sur la Russie. Vous avez pu poser de nombreuses questions en français grâce à notre interlocuteur Franco-Russe, Igor Malceff directeur de la filiale Russe d'Arden Equipment. ■■■

LA VIE DE L'ASSOCIATION

...

Pour se projeter dans l'avenir, nos adhérents disposent des chiffres pour étayer les analyses des marchés internationaux :

Les échanges commerciaux - douanes

En 2020, les exportations de biens d'équipement représentés au sein d'EVOLIS se contractent de 1,8 milliard d'euros (baisse de 15,7%, après 3,1% de croissance en 2019), dans le contexte de la crise sanitaire Covid-19. Les importations diminuent également, mais de façon légèrement moins marquée (baisse de 14,8%, après 6,0% de croissance en 2019). C'est 2,1 milliards d'euros d'importations en moins par rapport à 2019. Aussi, le déficit commercial s'établit-il à 2,2 milliards, après 2,5 milliards en 2019.

LE SAVOIR-FAIRE DES ENTREPRISES FRANÇAISES À L'EXPORT N'EST PLUS À ENVIER À D'AUTRES PAYS.

Le solde concernant les biens d'équipement pour la construction est le seul à se dégrader par rapport à 2019 avec 604 millions contre 534 en 2019. Ceux relatifs aux biens d'équipement de manutention et aux équipements fluidiques, bien que fortement négatifs, enregistrent une très légère amélioration. À noter que le déficit commercial relatif aux seuls biens d'équipement de manutention représente à lui seul 63% du déficit commercial total. Avec 1,6 milliard d'exportations et 2,9 milliards d'importation, l'Allemagne reste de loin le premier partenaire commercial de la France, loin devant l'Italie. C'est aussi le pays avec lequel notre balance commerciale est la plus déséquilibrée.

Le savoir-faire des entreprises françaises à l'export n'est plus à envier à d'autres pays. Les personnels sont qualifiés. Il ne manque qu'une réouverture rapide des frontières et une relance dynamique. Les échanges au sein de votre organisation sont engagés, nous nous doutons qu'ils s'approfondiront pour assurer une meilleure efficacité.

DÉCOUVREZ OU REDÉCOUVREZ NOS GUIDES TECHNIQUES ET JURIDIQUES !

NOUVEAU GUIDE TECHNIQUE EVOLIS DISPONIBLE « AGITATION MÉLANGE »

La normalisation est, de manière générale, un vecteur de la stratégie de nos entreprises, notamment en tant que document support à l'évaluation de la conformité des biens d'équipement dans le domaine de la sécurité des machines.

Un des axes de travail lié à la conformité consiste pour certains équipements à déterminer au préalable, leur statut légal au sens de la législation européenne relative à la sécurité des machines (Directive Machines 2006/42).

Parmi les questions qui reviennent le plus souvent, il en est une qui consiste à savoir si certains équipements sont à considérer comme des machines ou des quasi-machines, étant entendu que les obligations légales qui découlent de la réponse, sont bien différentes. Ce sujet est un axe de travail permanent au sein d'EVOLIS qui débouche cette fois sur la publication d'un nouveau guide dans le domaine des équipements fluidiques en se focalisant sur les équipements d'agitation mélange. En apportant cet éclairage spécifique du statut légal des équipements d'agitation mélange en lien avec la législation « sécurité des machines », nous espérons contribuer à une meilleure compréhension des notions et obligations légales et à une meilleure communication entre les différents opérateurs économiques et autorités. Il tient compte des typologies d'équipements et de différents cas de figures liés au degré de fourniture de ces équipements.

RÉÉDITION ET MISE À JOUR DE 2 GUIDES JURIDIQUES EVOLIS

« Contrats de supervision les bonnes pratiques » et « Contrats d'assistance technique les bonnes pratiques ».

Ces guides ont été élaborés pour sensibiliser les équipes commerciales et SAV aux risques et leur donner des clés pour rédiger leurs différents contrats.

Ces guides exclusivement réservés aux adhérents sont disponibles en téléchargement sur le site d'EVOLIS.

GUIDE POUR L'INSTALLATION DE SYSTÈME ANTICHUTE DE TYPE POINT D'ANCRAGE OU LIGNE DE VIE.

Les principaux fabricants français d'installations antichute regroupés en 2019 au sein de l'Organisation Professionnelle des Fabricants de Systèmes Antichute (OPFSA) ont publié le Guide pour l'installation de système antichute de type point d'ancrage ou ligne de vie.

Comme objectifs de l'organisation professionnelle OPFSA, les adhérents avaient, dès sa création, projeté de rédiger des règles professionnelles, de contribuer à la normalisation, de publier des documents de référence mettant en valeur les savoir-faire et les recommandations de leurs métiers.

Ils avaient pour la création de leur organisation choisi de la rattacher à EVOLIS qui en assure l'animation et la gestion en tant que membre correspondant.

Ce travail collégial a été réalisé en 2020 pour servir de référence à tous les prescripteurs, donneurs d'ordres, installateurs, utilisateurs, fabricants de ces systèmes de sécurité.

Le guide rappelle les règles essentielles des équipements comme les textes de référence. Il classe les types d'ancrage, donne des exemples pour aider à l'analyse contextuelle et limiter les risques. Il classe aussi les différentes situations de travail selon les types de toitures.

Quelques exemples d'installations complètent ce contenu, comme des recommandations de maintenance et de contrôle. Ce Guide a été relu par quelques personnalités représentatives de cet univers professionnel.

Il est disponible en téléchargement gratuit sur le site de OPFSA : www.opfsa.org

ÉVÉNEMENTS



MAROC



MISSION AU MAROC

DU 25 AU 29 OCTOBRE 2021

EVOLIS vous propose de participer à cette mission et d'aller à la rencontre de grands donneurs d'ordre dans les secteurs de la chimie, des mines et de l'eau, ciblés avec la CFCIM (Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc).

Tarif Adhérent : 2500 € HT par participant

Tarif Non Adhérent : 3000 € HT par participant

(Hors frais de déplacement, d'hébergement et de restauration)

Pour tout complément d'information ou si vous êtes intéressés à participer n'hésitez pas à contacter Mélanie EMZIVAT - memzivat@evolis.org



CONGRÈS EVOLIS À LYON

LE 17 JUIN 2021

De 14h30-17h30, à l'hôtel Fourvière.

Nombre de places limité.

 SUIVEZ-NOUS SUR LINKEDIN



Organisation professionnelle de biens d'équipement evolis.org

Directeur de publication : Renaud Buronfosse

Rédacteurs : Etienne Webre, Julien Chalet, Lionel Couturier, Renaud Buronfosse, Richard Cleveland, Rudolph Ganzel, Xavier Sornais

+33 (0)1 47 17 63 20 contact@evolis.org

45, rue Louis Blanc - 92400 Courbevoie - CS 30080 - 92038 La Défense Cedex

Conception et réalisation : Clarus Com - 05/2021

Crédits photo : © DR, Freepik, Pxhere

Limites au droit de reproduction : Sur support presse, la Lettre EVOLIS ne peut faire l'objet que d'une courte citation avec mention de la source. Sur Internet, seuls des liens vers le site EVOLIS (www.EVOLIS.org) sont autorisés. Renseignements complémentaires : Renaud Buronfosse, EVOLIS au 01 47 17 63 20.